changeons d'énergie

CHANGEONS D'ÉNERGIE

Un site d'information pour faire la lumière sur l'électricité verte

L'Observatoire de la consommation responsable « Mes Courses pour la Planète », soutenu par l'ADEME, lance le site **Changeons d'énergie** (www.changeonsdenergie.com)
Objectif : informer les **particuliers, entreprises et collectivités sur l'électricité d'origine renouvelable** et les aider à faire leur choix de contrat en toute conscience.
Car tout le monde peut jouer un rôle dans la transition énergétique, simplement en choisissant de passer à l'électricité 100% renouvelable !

Le saviez-vous ?

- Le marché de l'électricité en France est ouvert à la concurrence depuis 10 ans. Aujourd'hui, de très nombreux fournisseurs d'énergie (électricité et gaz) existent et proposent tous types d'offres, dont des offres d'électricité d'origine renouvelable.
- Les consommateurs ont donc le choix parmi plusieurs dizaines d'offres d'électricité mais une grande majorité l'ignore encore : **seulement 1 Français sur 2 a aujourd'hui connaissance de son droit à changer de fournisseur d'électricité**[1]. Et beaucoup pensent que cela demande des démarches longues et compliquées.

… et l'électricité verte dans tout ça ?

54% de la population française se dit favorable à la souscription d'une offre d'électricité verte et **10% des consommateurs se disent prêts à y souscrire même si cette offre est plus onéreuse qu'une offre d'électricité standard**[1]. Du côté des entreprises et collectivités, 5 entreprises françaises seulement (Crédit Agricole, Danone, L'Occitane, La Poste, Schneider Electric) figurent dans les 122 grands groupes mondiaux participant à l'initiative RE100 qui les engage à passer au 100% renouvelable - auxquels il faut ajouter des PME pionnières comme Biocoop, Nature & découvertes, Cojean ou Veja…

C'est bien mais pas assez !

Changeons d'Energie est une initiative soutenue par

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

1. Baromètre Energie-Info 2017

changeons d'énergie

Aujourd'hui, les **freins au changement de contrat et à la souscription d'une offre d'électricité d'origine renouvelable** sont encore nombreux :

- méconnaissance globale du fonctionnement du marché de l'énergie (fonctionnement du réseau, ouverture à la concurrence),
- vision complexe des offres disponibles,
- peur d'une procédure longue et compliquée, etc.

Résultat : si une majorité de la population française est favorable aux offres d'électricité verte, très peu de personnes passent à l'action.

Et si on changeait d'énergie ?

Choisir un contrat d'électricité verte est un premier pas accessible à tous et toutes pour jouer un rôle dans la transition énergétique. Simplement, sans effort et pour une durée illimitée ! **Le site Changeons d'énergie** fournit toutes les informations et outils pour passer à l'action :

✓ Des infographies pour tout savoir sur l'électricité verte, et plus encore

Est-ce que l'électricité verte coûte forcément plus cher ? Quelles sont les bonnes raisons de choisir un contrat d'électricité d'origine renouvelable ? Comment changer de contrat et de fournisseur pour privilégier l'électricité verte ? Autant de questions légitimes que peut se poser quiconque s'intéresse à ce sujet. Le site Changeons d'énergie y répond avec 4 infographies pédagogiques.

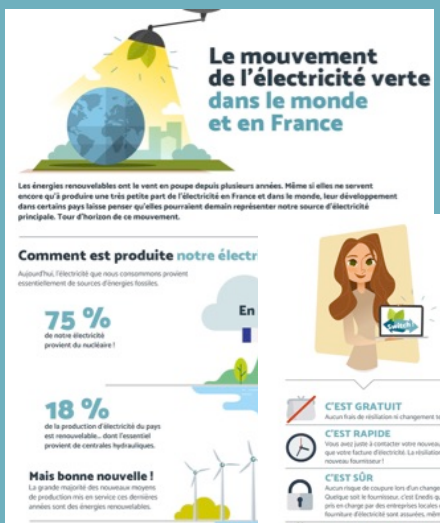

✓ Comparer pour mieux changer

Pour aider les particuliers, entreprises et collectivités à « mettre les doigts dans la prise » de l'électricité verte, Changeons d'énergie propose aussi un **comparatif des offres d'électricité verte** existantes et accessibles au niveau national[2].

Totalement **indépendant**, il fournit des informations sur le **mix énergétique** des fournisseurs et leur **engagement en faveur des énergies renouvelables**.
Sans oublier les trucs, astuces et conseils à suivre pour comparer au mieux ces offres.

✓ Des témoignages

Et parce que des consommateurs, entreprises, collectivités ont déjà fait le choix de l'électricité d'origine renouvelable, Changeons d'énergie leur donne la parole !

✓ Des ressources pour aller plus loin dans la transition énergétique

Besoin d'informations supplémentaires sur l'électricité et les énergies renouvelables ? Envie de savoir comment faire des économies d'énergie ou produire sa propre électricité ? Changeons d'énergie met à disposition des internautes des **ressources utiles** pour avoir la lumière à tous les étages !

Et maintenant,

Switch !

2. France métropolitaine

Changeons d'Energie est une initiative soutenue par

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

changeons d'énergie

Contacts presse :

Mes Courses pour la Planète : Julie MARCEL, julie@grainesdechangement.com
Service presse ADEME : 01 58 47 81 28, ademepresse@havas.com

Changeons d'Energie
@changeonsdNRJ

Partenaire média

UP LE MAG

A propos de Mes Courses pour la Planète

Initié en 2007 par Elisabeth Laville (fondatrice d'Utopies) et classé parmi la sélection internationale de "20 blogs exceptionnels, sources d'inspiration" établie par le magazine Stratégies en 2009, Mes Courses pour la Planète est l'Observatoire de la consommation responsable qui s'est fixé 3 missions : documenter, encourager et faciliter la transition vers des modes de consommation et de vie plus durables. Notre objectif est d'accélérer le mouvement vers une consommation plus respectueuse des personnes et de la planète, en diffusant, sur un ton positif et déculpabilisant, des contenus pédagogiques qui aident les consommateurs à mieux appréhender et à mieux maîtriser l'impact de leurs achats : fiches-produits, dossiers thématiques, ressources documentaires, actualités, etc. www.mescoursespourlaplanete.com

A propos de l'Ademe

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. ademe.fr / @ademe